

CONNECT & Vous

mais restez chez vous !

22

Un numéro un peu particulier, réalisé chacun chez soi, sans vos rubriques habituelles mais avec plein d'infos pour garder le contact sans contact !

l'Édito

par Vincent TOCHE



DR Walt Disney Company

Malgré la dureté de cette crise sanitaire, économique et sociale, le confinement est propice à l'introspection. Le temps n'est plus ni aux lamentations, ni aux incantations, encore moins aux certitudes. Le doute, la « docte ignorance » (je sais

que je ne sais pas), l'adaptation, l'agilité, l'expérimentation voire la débrouille sont devenus nos secondes natures. Et, presque par mégarde, aux confins de nos esprits, germent alors des élans de solidarité et des envolées créatives. En voici un échantillon autour de la restauration et du paiement pour mettre du baume sur nos cœurs meurtris.

Vincent TOCHE,
Président de CONECS

Chiffres-clés de l'effet Covid :

24
heures

Le délai de remboursement des Titres-Restaurant dématérialisés en période de confinement contre 48h-72h ou plus, le reste du temps. Une mesure importante pour aider la trésorerie des établissements qui travaillent à nous rendre service.

+20%

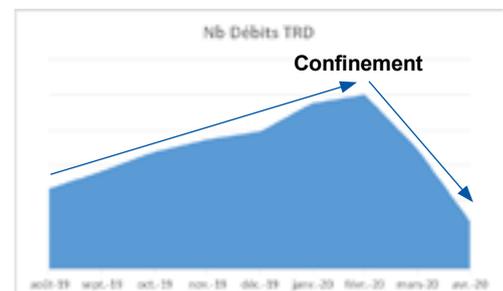
13,4 € :
Le montant moyen d'une transaction TRD actuellement, contre 11,3 € habituellement, soit un bond de près de +20%.

+6%

L'augmentation des transactions en « sans contact » dans les boulangeries entre le 15 et le 31 mars.

+22%

L'augmentation de chiffre d'affaires TRD des boucheries début avril versus début mars, +4% pour les GMS et +13% pour les vendeurs de fruits et légumes.



CONECS confiné, CONECS toujours mobilisé !

Acteur incontournable de la dématérialisation des Titres-Restaurant, Conecs se devait de performer en matière de dématérialisation... de son activité quotidienne. Dès les premiers jours de confinement, les outils de travail collaboratif mis en place depuis plusieurs mois se sont vus rejoindre par des outils de télétravail. Slack, Zoom, liaisons sécurisées, etc. ont permis une continuité de service sans faille avec 100% des effectifs en télétravail. Pour notre réseau de restaurateurs et commerçants, un service indispensable à leur fonctionnement et à leur trésorerie en ces temps complexes et difficiles.

La team Conecs en télétravail !



Solidarité sur tous les fronts

Les clients de Conecs émetteurs de Titres-Restaurant (ETR) n'ont pas attendu d'être en plein bouleversement du Covid-19 pour faire preuve de solidarité. Dès les premières semaines de cette crise, les initiatives se sont multipliées. Il en est de même pour toute la profession. Petit florilège...



Certains restaurateurs et groupes de restauration, jouent à fond la solidarité envers les soignants :



DR Moma Group

pascallevenot_pressoffice Un immense MERCI aux chefs des restaurants @boeufsurletroitparis @froufrouparis @mankoparis @la_gare_ de répondre présents pour apporter repas et réconforts à nos héros du moment 🍷

Et les initiatives solidaires envers la restauration se multiplient :



J'AIME MON BISTROT est une initiative solidaire pour permettre de faire face au contexte exceptionnel de fermeture des établissements de restauration. L'initiative permet de commander un bon d'achat à consommer lors de la réouverture de l'établissement. Les partenaires de l'opération créditent 50 % additionnels du montant du bon pour les 20 000 premières commandes.

Et même le GIE Cartes Bancaires promeut la distanciation sociale avec son logo (et avec humour !)



Bon à Savoir



Coronavirus : « Un employeur qui met ses salariés en télétravail peut-il leur retirer leurs titres-restaurant ? »

Coronavirus ou pas, le salarié conserve les mêmes avantages qu'il travaille dans son entreprise ou à domicile. Si ce salarié bénéficiait de titres-restaurant avant la période de confinement, il conserve ce droit, quel que soit le lieu où il se trouve. Seule obligation pour que les salariés puissent y prétendre, que leurs horaires n'aient pas changé. Il faut que les journées habituelles de travail soient toujours entrecoupées d'une pause pour le repas (art R 3262-7 du Code du travail).

Source : Le Parisien, ed.12/4/2020

Anticiper la réouverture des restaurants traditionnels post-confinement : Pourquoi ne pas envisager la vente à distance ?



DR : La Croix

Le confinement a mis un coup d'arrêt à l'activité de restauration traditionnelle au profit de la distribution alimentaire et de la restauration à domicile (à emporter ou en livraison).

La sortie du confinement n'étant pas synonyme de réouverture immédiate des restaurants, il est important pour bon nombre de restaurateurs traditionnels d'anticiper une réouverture en douceur en se lançant dans cette activité de restauration à domicile. En dehors des incontournables acteurs internationaux du secteur réservés aux grandes métropoles, quelques solutions complètes et rapides à mettre en place existent. Elles incluent consultation et gestion des menus, commande, paiement -y compris en carte Titre-Restaurant labélisée Conecs- et gestion de la livraison.

Généralement proposées par des agrégateurs, elles permettent de se lancer dans cette activité sans même disposer d'un site marchand : Zenorder.fr, [app mobile Pulp \(joinpulp.com\)](http://app mobile Pulp (joinpulp.com)), [Phenix \(wearephenix.com\)](http://Phenix (wearephenix.com)), Obypay.com, paywell.fr ...

(Voir également le document très bien réalisé sur le sujet par « Conseil Marketing Réunion » sur LinkedIn)



#RestezChezVous
#StopAuVirus

CONECS



Directeur de la publication : Vincent Toche
Conception, édition : INEDIT.

www.conecs.fr